

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°16 du 19 Mai
2021

QUOI DE NEUF

Inscription - Lancement régional du projet EPoP le 20 mai après-midi en visioconférence

Publié le 18 Mai 2021

L'ARS Hauts-de-France a missionné le CREAI en vue du déploiement du projet national EPoP (Empowerment and Participation of Persons with disability).

Ce projet initié par la Croix-Rouge française vise à massifier et systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap dans une optique de pair-accompagnement ; d'autoreprésentation ; de participation à la conception, à l'évaluation des politiques publiques et des offres d'accompagnement ; mais également de conception universelle de biens et de services.

EPoP est un projet national cofinancé par la CNSA, l'Agefiph, OETH et par les ARS des régions dans lesquelles il sera expérimenté : les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine. Pendant 3 ans, il permettra d'expérimenter et de structurer le développement des interventions par les personnes en situation de handicap elles-mêmes via 5 leviers complémentaires :

Des expérimentations territoriales
La formation d'intervenants pairs
La formation de référents pairs-accompagnement en ESMS
La création d'une boîte à outils dédiée sur le site monparcourshandicap.fr (annuaire géolocalisé qualifié, analyses juridiques sur les statuts d'exercice, outils de soutien au parcours des pairs...)
Une recherche évaluative sous la direction d'Eve Gardien

EPoP sera expérimenté dans notre région sur deux territoires de proximité : celui d'Amiens-Montdidier-Péronne et celui de Roubaix-Tourcoing.

Mais au-delà de ces territoires d'expérimentation spécifiques, c'est bien une dynamique régionale que ce projet nous permettra d'enclencher. Car partout en région les acteurs innovent, expérimentent déjà afin de favoriser l'implication des personnes concernées. L'objectif d'EPoP sera, entre autres, de repérer ces démarches et de les soutenir à travers la mise à disposition de moyens dédiés.

Il agira comme un fertilisateur, il permettra de retracer ces démarches, de les modéliser afin de pouvoir à terme soutenir leur essaimage national, en cherchant s'il le faut à modifier les limites légales ou réglementaires repérées par une action de plaidoyer.

Malgré la complexité des temps actuels, EPoP représente une enthousiasmante occasion de passer à la vitesse supérieure et de développer de manière massive la mise en pratique des approches participatives qui font aujourd'hui consensus d'un point de vue théorique et éthique. Et pour cela, le projet semble bénéficier d'un propice alignement des planètes : une impulsion politique majeure, au national comme au local, la mise à disposition de moyens humains et financiers et l'implication inspirante des acteurs des terrains d'expérimentation.

Nous avons donc le plaisir de vous convier à participer au lancement régional d'EPoP le jeudi 20 mai après-midi en visioconférence. Cette rencontre ouverte à tous, sur inscription, nous permettra de vous présenter le projet, son organisation en région, de contextualiser les enjeux grâce à la participation de la Direction de l'Offre Médico-Sociale de l'ARS et du SG-CIH, mais également d'illustrer de manière pragmatique les différentes facettes du pair-accompagnement et de l'intervention par les pairs.

Veuillez trouver ci-dessous le lien pour vous inscrire au lancement régional d'EPoP le Jeudi 20 mai en visioconférence, de 14h à 16h :

[Inscription en ligne](#)

Au programme :

- Présentation de la démarche par l'équipe projet EPoP Hauts-de-France,
- Intervention de Sylvain LEQUEUX, Directeur des offres médico-sociales, ARS Hauts-de-France,
- Intervention de Céline POULET, Secrétaire générale, Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap,
- Intervention de Cyrielle CLAVERIE, Présidente de la commission Santé, bien-être, bienveillance du CNCPH et Cheffe de projet accompagnement des personnes en situation de handicap, à la Croix-Rouge-Française.
- Présentation d'initiatives de pair-accompagnement et d'intervention par les pairs :

Me Hand YouDESHMA, Unité HADéPaS, Institut Catholique de Lille...

D'ici là nous restons à votre disposition pour toute question.

[Présentation du projet EPOP](#)

[Présentation du projet EPOP en FALC](#)

[Communiqué de presse](#)

Pauline Tursi

Chargée de mission EPoP

06 24 68 32 32

ptursi@creaihdf.org

Arthur AUMOITE

Référent pairs régional EPoP

06 51 40 59 64

aaumoite@creaihdf.org

CREAI Hauts-de-France

03 20 17 03 03

ACTUS REGIONALES

Rapport-avis du CESER Hauts-de-France : « Demain, les métiers d'Entraide en Hauts-de-France, comment les favoriser et les rendre attractifs ? »

Publié le 18 Mai 2021

Le CESER Hauts-de-France a adopté le rapport-avis: « Demain, les métiers d'Entraide en Hauts-de-France, comment les favoriser et les rendre attractifs ? » le 23 mars 2021 en assemblée.

En France comme en région, la part des personnes âgées ne cesse de croître. Face à ces données, il convient de repenser la question de la prise en charge.

Le CESER a souhaité se pencher en utilisant le vocable « métiers d'Entraide » sur les professionnels de l'aide à domicile intervenant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie qui exercent une fonction d'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne.

Les conditions d'emploi des métiers du maintien à domicile constituent souvent un obstacle au recrutement. Face à ces problématiques, des solutions immédiates et durables doivent être trouvées. Ce rapport-avis revient sur la situation et les enjeux du vieillissement de la population en Hauts-de-France et bien sûr sur l'état et les difficultés du secteur d'activité de l'entraide à domicile.

Il apporte, selon deux scénarios d'évolution possibles, des préconisations concrètes, immédiatement applicables dans le système de prise en charge actuel ou bien à envisager dans le cadre d'une vaste réforme de fond.

[Rapport-avis](#)

Source : Ceser, mars 2021

« Actions de Développement Professionnel Continu (DPC) sur le repérage et la prise en charge précoces des enfants de 0 à 7 ans présentant un TND dont les TSA par les médecins généralistes et les pédiatres »

Publié le 18 Mai 2021

Le présent accord cadre a pour objectif la mise en place d'une offre de développement professionnel continu (DPC) en soutien à la diffusion de bonnes pratiques de repérage et de prise en charge précoces des enfants de 0 à 7 ans présentant un risque de troubles du neurodéveloppement (TND), dont les troubles du spectre de l'autisme (TSA), par les médecins généralistes et les pédiatres et conformément aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS.

Date limite de dépôt le 14 juin 2021.

[Avis.](#)

Prix Puyoo 2021 sur le handicap multiple

Publié le 18 Mai 2021

En 2021, le prix Puyoo, décerné par l'association Aresato, récompensera toute initiative visant à améliorer la recherche et l'innovation dans les domaines technologiques, thérapeutiques, et l'accompagnement des personnes atteintes d'un handicap multiple ainsi que celui de leur entourage (organisation des soins, qualité de vie).

Le polyhandicap et le plurihandicap ne sont pas des maladies en soi, mais une association de déficiences et d'incapacités correspondant à plusieurs types de causes.

Il s'agit d'un handicap grave à expressions multiples – déficiences motrices et/ou intellectuelles et/ou sensorielles –, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Qui peut participer en 2021 ? Un candidat au Prix Puyoo, cette année, devra répondre à tous les critères d'éligibilité suivants : personne morale, à but non lucratif de nationalité française ou étrangère, résidant en France dont l'activité est implantée en France, ainsi que le siège social pour les personnes morales

Objectifs du prix
Le prix Puyoo pourra récompenser :

la recherche et l'innovation dans les domaines technologiques, thérapeutiques et de prévention des accompagnements pour les personnes atteintes d'un handicap multiple, les familles et les aidants, le personnel médical et para-médical, l'organisation des soins ou la qualité de vie

Date limite de dépôt des dossiers : 11 octobre 2021.

[Dossier de candidature](#)

Prix KLESIA Accompagnement Handicap Lancement de l'édition 2021 !

Publié le 18 Mai 2021

Cette 14ème édition sera une nouvelle fois l'occasion de découvrir des initiatives exemplaires et innovantes, d'encourager et de récompenser quatre projets favorisant le bien-être au quotidien des personnes en situation de handicap.

Vous portez un projet facilitant la vie quotidienne des personnes handicapées et de leurs proches ? Favorisant l'insertion professionnelle, l'inclusion sociale ? Faites-vous connaître !

4 Prix - Chacun doté de 20 000 €Le Prix EMPLOI qui récompense une action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.Le Prix AVANCÉE EN AGE qui récompense une action de prévention ou d'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap.Le Prix AIDE AUX AIDANTS qui récompense une action de soutien destinée aux proches aidants des personnes en situation de handicap.Le Prix NOUVELLES TECHNOLOGIES qui récompense un projet qui, par un outil ou équipement technique, technologique ou numérique, améliore concrètement la qualité de vie des personnes handicapées et de leurs proches.

Parmi ces quatre prix, l'initiative qui obtiendra le coup de cœur du public se verra primée de 5 000 € supplémentaires.

Les projets présentés doivent nécessairement s'adresser aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée au handicap ou à la maladie. Les domaines d'intervention sont multiples : accueil, hébergement, habitat, aide à la vie quotidienne, aide à domicile, scolarité, formation, soins, prévention ...

Adressez votre dossier de candidature avant le 25 juin prochain... pour plus d'informations :

accompagnement.handicap@klesia.fr

[Dossier de candidature imprimable \(.pdf 766 ko\)](#)[Dossier de candidature interactif \(.pdf 153 ko\)](#)
[Règlement du Prix Klesia \(.pdf 813 ko\)](#)[Dépliant Prix Klesia 2021 \(.pdf 202 ko\)](#)[Affiche Prix Klesia 2021 \(.pdf 150 ko\)](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 18 mai 2021

Publié le 18 Mai 2021

Contention

[Instruction n° DGOS/R4/202/89 du 29 avril 2021 relative à l'accompagnement des établissements autorisés en psychiatrie pour la mise en œuvre du nouveau cadre législatif relatif aux mesures d'isolement et de contention](#)

Formation professionnelle

Décret n° 2021-601 du 17 mai 2021 modifiant le décret n° 2021-522 du 29 avril 2021 fixant les taux et les montants des rémunérations versées aux stagiaires de la formation professionnelle

[JORF n°0114 du 18 mai 2021](#)

Accords de travail

Arrêté du 19 avril 2021 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0113 du 16 mai 2021](#)

Autotest

[INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° CABINET/2021/92 du 3 mai 2021 portant sur le déploiement des autotests auprès des publics précaires](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 12 mai 2021 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0111 du 13 mai 2021](#)

Décret n° 2021-575 du 11 mai 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0110 du 12 mai 2021](#)

ACTUS SOCIALES

[ANSA] Enquête sur le télétravail

Publié le 18 Mai 2021

Face à la progression du télétravail dans les pratiques professionnelles, l'Ansa mène, en partenariat avec l'Agefiph, le FIPHFP et la CNSA, en cette année 2021, une étude sur le télétravail des travailleurs en situation de handicap.

Ce projet a démarré au mois de mars et sera conduit tout au long de l'année 2021.

Dans le cadre de cette étude « Télétravail et handicap », l'ANSA lance trois enquêtes :

vous êtes en situation de handicap et vous avez connu une expérience de télétravail : [cliquez ici](#) vous employez, vous représentez l'employeur ou vous êtes supérieur(e) hiérarchique d'une salariée ou d'un salarié en situation de handicap qui a télétravaillé : [cliquez ici](#) l'accompagnement dans l'emploi est votre profession : [cliquez ici](#)

Cette étude ne pourra être menée à bien seulement si un grand nombre de participants répond à ces questionnaires (en moyenne 10 minutes).

Source : ANSA, 2021

Covid19 - Nouvelle étape vers un retour à la vie normale dans les EHPAD, les USLD, et les résidences autonomie

Publié le 18 Mai 2021

La ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Brigitte BOURGUIGNON, a validé un nouveau protocole à destination des directeurs d'établissements accueillants des personnes âgées. Il entrera en vigueur à partir du mercredi 19 mai. Ce protocole repose sur la liberté d'aller et venir des résidents avec une vigilance accrue en cas de symptômes.

Il stipule également que « les visiteurs extérieurs devront continuer à présenter un test négatif ou une attestation de vaccination ». Le résident sera autorisé à se rendre dans sa famille. S'il n'est pas vacciné, il devra réaliser un test PCR à son retour et sera limité dans ses contacts sans pour autant être isolé en chambre.

[Recommandation](#)

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé, 12 mai 2021

[Défenseur des droits] Observation sur la politique handicap française

Publié le 18 Mai 2021

Le Forum européen des personnes handicapées et Inclusion Europe, a déposé une réclamation devant

le Conseil de l'Europe en 2018 pour faire condamner l'État français pour violation des droits fondamentaux des personnes handicapées. La défenseure des droits, Claire Hédon, présente à son tour ses observations au Comité européen des droits sociaux.

[Décision du Défenseur des droits n°2021-078](#)

Source : Défenseur des droits, mars 2021

[Handiconnect] Les violences faites aux personnes en situation de handicap (adultes)

Publié le 18 Mai 2021

Handiconnect propose une nouvelle fiche conseil ayant pour thème « les violences faites aux personnes en situation de handicap ». On constate que les personnes en situation de handicap sont davantage victimes de violence et particulièrement les femmes. Cette fiche revient sur les différentes formes de violence. Elle aide à les repérer et à réagir en cas de violence.

Cet outil vient en appui aux professionnels de santé qui seraient confrontés à ce genre de situation.

[Fiche conseil](#)

Source : Handiconnect, mai 2021

[Firah] Ludification et autisme

Publié le 18 Mai 2021

Cette revue de littérature a été réalisée par le Pr Liam Cross et Pr Gray Atherton, en partenariat avec GameInLab, dans le cadre du programme Autisme et Nouvelles technologies, soutenu par la Fondation UEFA pour l'enfance et coordonné par la FIRAH.

L'objectif de cette revue de la littérature est de rendre compte des connaissances actuelles sur l'usage de la ludification pour améliorer la situation des personnes autistes. Elle est destinée aux professionnels qui travaillent auprès des personnes autistes, aux éducateurs spécialisés et aux familles des enfants autistes. Cette revue aborde la question de l'usage des jeux adaptés aux personnes autistes et de leur efficacité à améliorer certaines compétences spécifiques chez les personnes autistes.

[Revue de littérature](#)

Source : FIRAH, avril 2021

Rapport de recherche - Les territoires de la protection de l'enfance

Publié le 18 Mai 2021

ASKORIA, centre de formation aux métiers de l'intervention sociale de Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (CD 35), Direction Enfance Famille se sont associés afin de mettre en lumière les spécificités territoriales de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Cette recherche poursuit trois objectifs :

Savoir s'il existe des différences territoriales en termes de besoins et de caractéristiques des familles accompagnées dans le cadre de l'ASE. Repérer dans quelles mesures le contexte territorial peut avoir des effets sur les modes d'intervention des professionnels de l'ASE. Mieux connaître et interpréter les différences territoriales repérées au niveau des mesures de l'ASE (taux et type de mesures).

[Rapport de recherche](#)

Source : Apradis, Askoria, CD 35, Eugénie TERRIER, Juliette HALIFAX, Gwénaëlle MORVAN, 2020

[IRTS Lorraine] 23e Festival du film d'action sociale

Publié le 18 Mai 2021

Les Rencontres Documentaires de l'IRTS de Lorraine se tiennent depuis 1990, tous les deux ans. Elles visent à promouvoir les réalisations documentaires autour des grandes thématiques sociales et sociétales de notre temps.

Dans le contexte sanitaire actuel, le festival sera disponible en ligne, via [la plateforme de diffusion Kinow](#).

Une cinquantaine de films seront disponibles.

Ils seront visibles du lundi 17 mai au vendredi 21 mai, gratuitement.

Source : IRTS, mai 2021

Le droit au travail pour tous

Publié le 18 Mai 2021

Un collectif d'associations (Adaptéa, Andicat, la Fédération des Apajh, APF France handicap, la Fehap, le Gepso, le Réseau Gesat, l'Unapei, l'Uniopss) publie une communication sur le bien fondé du modèle social et économique des ESAT notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Ce document intitulé « Le droit au travail pour tous », revient sur les missions des ESAT et sur leur rôle économique. Le collectif détaille enfin les ambitions futures avec par exemple une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap dans la gouvernance des structures et un renforcement de leurs droits.

[Vidéo Le droit au travail pour tous](#)

[Le droit au travail pour tous](#)

[Creai Ile de France] Diagnostic territorial sur les handicaps rares

Publié le 18 Mai 2021

L'ARS Ile de France a missionné le centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) Île-de-France sur le diagnostic territorial 2019 dans le champ des handicaps rares. Ce travail "vise à contribuer à une meilleure connaissance des besoins des personnes en situation de handicaps rares et des ressources y répondant."

Ce document a pour objectif de formuler des préconisations sur l'évolution de l'offre dans le sens du schéma Handicaps Rares.

[Diagnostic territorial sur les handicaps rares](#)

Source : CREAI Ile de France, avril 2021

[Creai Rhône Alpes] Unités d'enseignement en maternelle autisme dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Publié le 18 Mai 2021

Cette synthèse, réalisée par le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes propose un retour d'expérience de ces UEMA, ainsi que des propositions pour l'installation des prochaines UEMA.

En 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait treize Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA), une par département (et deux dans le département du Rhône), ouvertes entre 2014 et

2018.

Les objectifs de l'étude sont de permettre à l'ARS d'avoir une photographie des fonctionnements et des organisations des UEMA de la région et de repérer les écarts avec le cahier des charges.

Les données présentées ont été collectées entre décembre 2018 et avril 2019.

[Etude synthèse sur les UEMA région Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Source : Creai Rhône Alpes, avril 2021

[Ireps Bourgogne-Franche-Comté] Vidéos Vie affective et sexuelle

Publié le 18 Mai 2021

Dans le cadre d'un projet « Vie affective, sexualité, parentalité et handicap », financé par la fondation de France, l'Ireps Bourgogne-Franche-Comté a contribué à la réalisation de 6 vidéos, à destination des jeunes en situation de handicap, mais accessible à tous.

L'objectif de cette série est de favoriser l'autonomie et l'accessibilité à la vie affective, la sexualité et la parentalité des personnes en situation de handicap.

Les vidéos ont été créées à partir d'un scénario élaboré par l'Ireps et ses partenaires, en accessibilité universelle, selon un parcours de la vie affective, sexuelle et parentale des jeunes comprenant 6 étapes de la rencontre en passant par le consentement, le désir d'enfant ou encore la parentalité.

[Chaine Youtube](#)

Source : Ireps Bourgogne-Franche-Comté, janvier 2021

AGENDA

Recrutement : salon Hello Handicap du 25 au 28 mai

Le 25 mai 2021

Echelle : National

Vous êtes en situation de handicap et vous recherchez un emploi ? Trouvez votre employeur parmi les 200 entreprises mobilisées sur le [salon Hello Handicap](#), le plus grand salon de recrutement en ligne, dont la 10e édition aura lieu du 25 au 28 mai 2021.

Comment participer au salon Hello Handicap ? Inscrivez-vous au salon Hello Handicap

Avant le 22 mai Déposez votre CV

Vous avez jusqu'au 28 mai pour déposer vos CV sur le [site d'Hello Handicap](#). Consultez les offres d'emploi

Les offres en ligne qui correspondent à vos compétences apparaissent immédiatement, pour que vous puissiez trouver les plus pertinentes. Postulez aux offres d'emploi
En quelques clics, postulez aux offres d'emploi qui vous intéressent. Vous pouvez postuler à autant d'offres que ça vous plaît. Passez vos entretiens sans vous déplacer
Vous serez sélectionnés par les recruteurs pour un entretien sur rendez-vous, par téléphone ou par chat.

Effets de la maltraitance sur la santé mentale des enfants pris en charge par la protection de l'enfance

Le 28 mai 2021

Echelle : National

La troisième séance du séminaire de recherche de l'ONPE aura lieu le vendredi 28 mai 2021 de 10 h à 13 h et sera consacrée aux effets de la maltraitance sur la santé mentale des enfants pris en charge par la protection de l'enfance. Elle sera animée par : Daniel Rousseau, pédopsychiatre libéral et du foyer départemental de l'enfance du Maine-et-Loire, praticien du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU d'Angers. Emeline Delaville, docteure en psychologie, conseillère technique qualité de vie de l'enfant au conseil départemental du Loir-et-Cher, chercheuse associée Laboratoire Pavéa, université de Tours. Ludovic Jamet, directeur adjoint des politiques d'accompagnement en charge de la recherche et de la qualité à l'Idefhi, docteur en sociologie.

Pour s'inscrire à la 3ème séance : https://www.idealco.fr/campagne/?utm_campaign=e-16854-a7a73093&utm_source=ONPE Plus de détails : <https://onpe.gouv.fr/actualite/seminaire-onpe-2021-3eme-seance-effets-maltraitance-sur-sante-mentale-enfants-pris-en>

La Réforme de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs avec Handicap, où en est-on en 2021 ?

Le 03 juin 2021

Echelle : En région

Le centre ressources autisme Nord-Pas de Calais organise un Webinaire à destination des professionnels du secteur médico-social et plus largement des acteurs de l'Insertion Professionnelle. Objectif : s'approprier les évolutions législatives pour accompagner les personnes avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) vers l'emploi. La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », où en est-on après 1 année de mise en application ?

Date : Jeudi 03 juin 2021 de 10h00 à 12h00 (en visioconférence)

Programme :

- Mot d'Accueil de 10h00 à 10h15
- Interventions de 10h15 à 11h30
- Échanges de 11h30 à 12h00

Inscription obligatoire (dans la limite des places disponibles) jusqu'au 27 mai 2021 :

Via ce formulaire en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe0P2CMXWrrqLuvN2GHkUKP6KZsBjgAPjG3iQF2ASsbd3pf1WA/viewform>

(Attention, seules les personnes inscrites seront destinataires du lien de connexion)

« Le rapport Ringard sur les DYS, quelle mise en œuvre ? Pratiques et perspectives »

Le 03 juin 2021

Echelle : National

La Fisaf vous invite à participer au séminaire national 2021 TSLA/DYS, intitulé « Le rapport Ringard sur les DYS, quelle mise en œuvre ? Pratiques et perspectives » le 3 Juin 2021 de 10 h à 17 h à l'Hotel CIS Paris Ravel, salle congrès, Ligue de l'enseignement, 6 avenue Maurice Ravel à Paris 12ème. Avec la participation de Monsieur Édouard Gentaz, professeur de psychologie du développement, il dirige le laboratoire du développement sensori-moteur, affectif et social de la naissance à l'adolescence à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève. [Programme](#).

La fiche d'inscription à renseigner et à retourner par mail au plus tôt, et impérativement avant le 21 mai 2021 à d.narcam@fisaf.asso.fr [Bulletin d'inscription](#).

Autisme et numérique

Le 10 juin 2021

Echelle : National

L'unité de recherche de l'INSHEA, le Grhapes, a le plaisir de vous informer que son séminaire « Les jeudis du Grhapes » démarrera ses travaux pour un nouveau cycle de 18 mois, sur le thème de la Chaire : Handicap, Éducation et Numérique. Un webinaire aura lieu le 10 Juin 2021 de 14 h à 16 h sur "Autisme et numérique". Interviendront : Patrice Bourdon, Maître de conférences de sciences de l'éducation, Université de Nantes, Véronique Schmitt, Professeure ressource TSA, ASH - DSDEN 92.

Lien Zoom : <https://inshea-fr.zoom.us/j/88538225610?pwd=cnpscm5IWEZTbHJ2Tk9sc1ZQZkhPdZ09>

Plus de détails : <https://www.inshea.fr/fr/jeudis-grhapes-handicap-education-numerique> Contact :

INSHEA 58-60, avenue des landes 92150 Suresnes

Tél. : 01 41 44 31 00

Fax : 01 45 06 39 93 [contact\[at\]inshea.fr](mailto:contact[at]inshea.fr)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
